



Ville d'Orange Service Communication

**Communiqué de Presse
Ville d'Orange
20 mars 2017**

Mensonges, encore des mensonges !

C'est sans nulle surprise que nous avons écouté lors du dernier conseil municipal, le 15 mars 2017, les éternelles, les sempiternelles, les inutiles et fatigantes litanies que madame Hautant et madame Badinier psalmodient depuis si longtemps sur le volet social.

Il me semble qu'elles croient en des vertus de rabâchage comme si celui-ci, à défaut de témoigner la réalité des faits, allait finir par les convaincre elles-mêmes de ce qu'elles aimeraient que la réalité soit en définitive.

Et je me répète, leurs interventions sont des propos sans nouveauté, sans intérêt concrets, basées sur des théories galvaudées, usées à un tel point que cela ne peut même plus agacer. Mais en même temps, cela devient curieusement distrayant de constater à quel point leurs méconnaissances des sujets sont grandes.

Je leur conseille donc de réviser leurs copies, elles gagneront en crédibilité auprès des Orangeois.

Ainsi deux mensonges sont à noter pendant ce dernier conseil municipal. Madame Hautant a accusé le député-maire de ne pas avoir demandé de subventions à la région, pour le Centre Communal d'Action Sociale, alors qu'elle était vice-présidente. Cela est faux bien évidemment. En 2009, je constituais un dossier qui lui a été adressé. Aucune réponse en deux ans. Face à ce silence, j'ai contacté le secrétariat de madame Hautant qui m'a assuré que j'aurais une réponse. Réponse qui n'est jamais arrivée malgré mes deux courriers de relance (le 11 mars 2010 et le 12 mars 2012). Le dossier est à disposition de qui le souhaite.

Puis pendant ce même conseil municipal, Madame Hautant a dénoncé un vol de poussettes à la crèche des lutins. Cette information est totalement erronée. Aucun vol n'a eu lieu. Le garage à poussettes se trouve dans la crèche pour une sécurité optimale.

Après le rétablissement de ces informations, je vous prie de croire, chers Orangeois, à mon entier dévouement au service du bien commun.

Marie-Thérèse Galmard
Vice-présidente du CCAS

*Copie
des notes
pièces
de l'envoi
(copie dossier de Mars 2010)*

Orange, le 29 mars 2012

Ville d'Orange



Mme Marie-Thérèse GALMARD
Vice-présidente du CCAS

Madame Anne-Marie HAUTANT
Vice-présidente du conseil Régional
Conseillère Municipale d'Orange
Hôtel de Région
27, Place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20

Madame La Vice-présidente,

Suite à la demande de vos services, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la demande de subvention envoyée le 11 mars 2010 au Conseil Régional.

Veillez agréer, Madame La Vice-présidente, mes cordiales salutations.

Mme Marie-Thérèse GALMARD
Vice-présidente du CCAS

